



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 041-214101941-20230928-DGS_23_07_06-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Date de la convocation : 21 septembre 2023

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mme DEGRAIS, MM. GUIMONET, DUVAL, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETET, M. CHEMINOT, Mme DOYON, MM. CHENE, LEROY, Mme ORTH, MM. BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MARCHAND, MM. SABOURDY, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme BRETET,
Mme POUGET, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme ORTH,
M. NAUDION, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. BLANCHARD,
M. JOLIVET, Conseiller Municipal,
M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET,
M. GUENIN, Conseiller Municipal,
M. CORDONNIER, Conseiller Municipal.

ABSENTS : Mme PAUCHARD, Conseillère Municipale,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

**RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION DU POINT INFORMATION JEUNESSE
2023-2028 - N° 23/07 - 06**

Madame DEGRAIS, Adjointe au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"La Ville de Romorantin-Lanthenay dispose au service jeunesse, d'un Point Information Jeunesse doté de moyens qui permettent de proposer à chaque usager une réponse à la fois individualisée, adaptée au contexte local, gratuite et anonyme.

Cet accueil garantit la qualité de l'offre d'information et de services proposés aux jeunes et aux différents publics, selon des secteurs variés : vie quotidienne, études, emploi, étranger, vacances, projets, santé, formation, loisirs. C'est également un lieu de ressources pédagogiques permettant aux animateurs de développer des partenariats importants avec les établissements scolaires, la Mission locale, le Centre communal d'action sociale, l'Institut médico-éducatif des Tilleuls, l'Assurance maladie, l'armée etc.

La labellisation « Information Jeunesse » est une marque de qualité accordée par l'Etat, en particulier sa Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale. C'est pourquoi, il est proposé son renouvellement, pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} juillet 2023.

Je vous demande donc d'accepter le renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse, et d'autoriser M. le Maire à signer le formulaire de demande de label ainsi que tout document y afférent."

.../...



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse ;
- autorise M. le Maire à signer le formulaire de demande de label, ainsi que tout document y afférent.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le
caractère exécutoire de cet acte transmis
au représentant de l'Etat le

05 OCT 2023

Mis en ligne sur le site internet le

06 OCT 2023

Informe que le présent acte peut faire
l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal Administratif
d'Orléans dans un délai de deux mois à
compter de la présente publication ou
notification. Le Tribunal Administratif
peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,



Jeanny LORGEUX.

Laurence MERCIER.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LABEL IJ

Indiquez ici s'il s'agit d'une première demande de label ou d'un renouvellement :

☐ Première demande

Merci de préciser la date de validation du projet par le Conseil Municipal, le Conseil Communautaire ou le CA de l'association :

☒ Renouvellement

Merci de préciser la date de dernière attribution : 18 juillet 2019

LA STRUCTURE JURIDIQUE (porteuse de la demande de label) :

■ La structure juridique est ☒ communale ☐ intercommunale
☐ associative

■ Nom de la structure : Mairie de Romorantin-Lanthenay
■ Adresse : Faubourg St Roch 41200 Romorantin-Lanthenay
■ Téléphone : 02 54 98 50 35
■ E-mail du responsable légal : cabmaire@romorantin.fr
■ E-mail de la personne en charge du projet : christelle.saboureau@romorantin.fr
■ Site internet : http://www.jeunesse.romorantin.com

■ Nom du responsable légal : Jeanny LORGEUX, maire de Romorantin-Lanthenay

■ Nom et fonction de la personne en charge du dossier : Anne DEGRAIS, Adjointe au maire en charge de la jeunesse

■ Nom de la responsable technique : Christelle SABOUREAU, Directrice du Service Jeunesse

LE/S LOCAL/AUX D'ACCUEIL

Citez les différents lieux fixes POINT INFORMATION JEUNESSE

■ Adresse : 3 rue Jean Monnet 41200 Romorantin-Lanthenay
■ Téléphone : 02 54 98 50 30
■ Mail : pij@romorantin.fr

■ Superficie du lieu : 129 m²

■ Vitrine

☐ oui ☒ non

■ Accessibilité du local (réglementation ERP)

☒ oui ☐ non

■ Le local d'accueil est

☒ mis à disposition par : la Ville de Romorantin-Lanthenay

☐ loué à

Je, soussigné, **Jeanny LORGEUX, Maire de Romorantin-Lanthenay** demande l'attribution du label Information Jeunesse pour une durée de 6 ans à compter du

☐ 1^{er} janvier indiquez l'année

☒ 1^{er} juillet 2023

Je m'engage à respecter tous les engagements figurant dans le décret et l'arrêté du 19 avril 2017.

Date et Signature

Ce formulaire doit impérativement être accompagné :

- du dossier de demande de label

- en cas de renouvellement du label, du document d'auto-évaluation accompagné des pièces étayant le respect des garanties visées aux articles 2 à 8 de l'arrêté du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures Information Jeunesse

En outre, il vous faudra joindre les pièces suivantes :

En cas de première demande :

- copie de l'acte ou du document officiel justifiant de l'existence de la structure (pour les associations : copie de la déclaration au JO + statuts)

- copie de l'acte désignant la composition de l'organe dirigeant de la structure (pour les associations : liste des membres du Conseil d'Administration) ou de l'assemblée délibérante sous l'autorité de laquelle est placée la structure

- pour les associations : copie des comptes et du rapport d'activité de l'organisme relatifs au dernier exercice clos

En cas de renouvellement :

- si nécessaire, pièces témoignant d'une modification de l'organisme ou de son organe dirigeant

- date et PV de la dernière Assemblée Générale

- copie des comptes et du rapport d'activité de l'organisme relatifs au dernier exercice clos

- fiche de poste du/des personnel/s dédié/s à l'animation du PIJ et CV de ce/s personnel/s

- statistiques genrées de fréquentation de la structure (établies au moyen de l'outil régional statistique)

- résultats des enquêtes de satisfaction auprès des usagers de la structure

DOSSIER DE DEMANDE DE LABEL IJ

DIAGNOSTIC LOCAL ET PROJET D'INFORMATION DES JEUNES (sur 6 années)

Les textes en italique sont là pour vous suggérer des points à aborder, pour vous aider à renseigner le document.

Nom du PIJ : Point Information Jeunesse de Romorantin-Lanthenay

Période (6 années) : 2023-2029

Carte d'identité du PIJ :

Point Information Jeunesse
L'Atelier
3 rue Jean Monnet
41200 Romorantin-Lanthenay
☎ 02.54.98.50.30
pij@romorantin.fr

Structure support du PIJ : Mairie de Romorantin-Lanthenay

Territoire géographique de référence du PIJ : Romorantin-Lanthenay

Date d'ouverture du PIJ : 1990

Fonctionnement du PIJ :

Horaires d'ouverture du PIJ : Tous les après-midi de 13h30 à 17h30 et le mercredi matin de 10h00 à 12h00

Permanences de partenaires au sein du PIJ : Armée de l'Air, Marine, CJC, CRIA41

Permanences du PIJ au sein d'établissements scolaires, ou autres structures : actions et animations d'interventions ponctuelles dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté dans les établissements scolaires

Equipe du PIJ :

Responsable légal de la structure : Jeanny LORGEUX, Maire de Romorantin-Lanthenay

Responsable technique de la structure : Christelle SABOUREAU, Directrice du Service Jeunesse

Animatrice référente (et temps de travail consacré à l'information jeunesse) : Johannie ROBERT, animatrice EPN temps complet

Animateurs.trices associé.e.s (et temps de travail consacré à l'information jeunesse) : Julien HERMANT, animateur PIJ à temps incomplet (50%)

Personnel administratif (si applicable) : /

Méthodologie du diagnostic local :

Date de réalisation du diagnostic local : /

Partenaires associés à la réalisation du diagnostic : /

Jeunes associés à la réalisation du diagnostic : /

Projet politique jeunesse du territoire, priorités et attentes des élus :

- Convention territoriale Globale (CTG) avec la CAF. Les enjeux : enfance 3-10 ans et jeunesse 11-17 ans, la parentalité, l'accès aux droits (illettrisme, illettrisme, mobilité...)
- Contrat Politique de la Ville sur le quartier prioritaire des Favignolles. Les enjeux : éducation, emploi, émancipation pour tous, transition écologique. Travail partenarial avec les différents acteurs concernés
- Création d'un Conseil Municipal des Jeunes

Éléments de diagnostic local :

Caractéristiques du territoire géographique de référence :

Le PIJ agit à l'échelle communale. Ce territoire de référence est à la fois urbain et rural, et comprend un Quartier Prioritaire Politique de la Ville identifié (Les Favignolles). C'est un territoire résidentiel, commerçant et industriel.

La population de Romorantin-Lanthenay réside essentiellement dans la partie nord de la ville, centre-ville et au-dessus de la Sauldre. Le quartier prioritaire des Favignolles est situé au sud de la ville. On y trouve également le quartier Saint-Marc initialement Zone d'Education Prioritaire qui a fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain entre 2009 et 2014.

Nombre d'habitants : 17924 en 2019 (INSEE)

Part de population active : 71.1% des 15 à 64 ans en 2019 (INSEE)

Revenu médian : 20440 euros en 2020 (INSEE)

Caractéristiques de la population jeune sur le territoire géographique de référence :

Répartition par tranches d'âge de la population en 2019 (INSEE) :

	2019	%
Ensemble	17 924	100,0
0 à 14 ans	2 853	15,9
15 à 29 ans	2 674	14,9

30 à 44 ans	2 817	15,7
45 à 59 ans	3 498	19,5
60 à 74 ans	3 741	20,9
75 ans ou plus	2 342	13,1

Niveau d'étude de la population non scolarisée de plus de 15 ans en 2019 (INSEE) :

	2019
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	32,8 %
BEPC, brevet des collèges, DNB	5,7 %
CAP, BEP ou équivalent	29,7 %
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	13,9 %
Diplôme de l'enseignement supérieur	17,8 %

En 2022, 1352 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale, dont 455 nouveaux.

210 associations (dont 49 sportives, 28 culturelles et 47 à caractère social) se partagent le paysage romorantinais. Elles sont fréquentées par les jeunes de la ville (pas de données).

Principalement, les jeunes accèdent à l'information par leurs propres moyens (Internet, smartphone) et par leurs pairs. Ils n'ont pas systématiquement connaissance des lieux qui y sont dédiés.

Lieux de vie des jeunes sur le territoire :

3 collèges à Romorantin :

- Maurice Genevoix avec 865 élèves
- Léonard de Vinci avec 388 élèves,
- Notre-Dame avec 254 élèves

2 lycées à Romorantin :

- Claude de France avec 1290 élèves
- Denis Papin avec 390 élèves

D'autres organismes de formation agissent sur le secteur de Romorantin : GRETA, VIA Formation, AFPP Touraine, IFAS, CFA Loiret, Maison de l'Emploi

On trouve également des équipements dédiés aux loisirs des enfants et des jeunes (non exhaustif), sportifs, culturels, etc :

- Service Jeunesse (municipal)
- 2 maisons de quartier (Favignolles et Saint-Marc)
- 1 centre de Loisirs
- 1 médiathèque
- 1 conservatoire municipal de musique et 1 école de musique
- 3 musées (Musée de Sologne, Espace Automobile MATRA, Céra'Briques)

- 1 Maison des Jeunes et de la Culture
- 1 complexe piscine-patinoire
- 4 stades, 6 gymnases, 1 complexe tennis, 2 boulodromes
- 1 centre social (St Exupéry)
- 1 ludothèque
- 1 skate park
- 1 escape game de 3 salles
- 2 salles de spectacle (Espace Pyramide François 1^{er} et Entracte)
- 1 complexe cinéma (Ciné Sologne)

Les jeunes du territoire sont hébergés dans l'internat du lycée Claude de France, au Foyer de Jeunes Travailleurs – Habitat Jeunes de la MAJO.

Certains lieux privés tels des bars (Les 3 Cheminées et le VnB), des lieux de restauration rapide (MacDo, Burger King), des clubs de sport (Magic Cross Fit), ou la Récré des Pirates et les jeux extérieurs de l'Île de la Motte peuvent être considérés comme des points de rassemblement jeunes.

Moins formellement, on retrouve de manière récurrente les jeunes de Romorantin dans les cages d'escalier des immeubles et sur la place des Favignolles, dans le Square Ferdinand Buisson et aux abords du plan d'eau de l'Espace Pyramide François 1^{er}. Les bords de Sauldre autour de la Maison de la Jeunesse et de la Culture sont également des lieux de vie reconnus.

Acteurs (institutions, associations, personnes physiques et morales) en capacité d'informer les jeunes du territoire sur une ou plusieurs thématiques :

Sur le territoire, on retrouve plusieurs structures et lieux d'information :

- Centre d'Information et d'Orientation
- Mission Locale
- Maison de l'Emploi
- Office de Tourisme
- Centre social Saint Exupéry
- Centre de planification
- Point d'accès aux droits
- Maison France Service
- Médiathèque Jacques Thyraud

Les Point Information Jeunesse les plus proches sont à Selles sur Cher et Contres.

Analyse des besoins des jeunes repérés lors du diagnostic :

Pour accéder à l'information, les jeunes sont confrontés à certains problèmes. On y retrouve principalement la mobilité, qui est un soucis accentué par l'éloignement du Point Information Jeunesse des établissements scolaires. Ainsi principalement ils utilisent les moyens à disposition et sur place (Internet et Google, Smartphone, CDI)

Des thématiques sont identifiées par les différentes structures, scolaires ou non. Aussi des interventions sur la découverte des métiers ou autour de la sécurité routière, des addictions ou des écrans et plus largement des dangers d'Internet sont organisées régulièrement.

Analyse des relations du PIJ avec les partenaires du territoire :

Les liens avec les partenaires sur le territoire existent mais sont fragiles. En effet, à chaque changement de personne il faut tout reprendre à zéro. Il est difficile en dehors des acteurs du Service Jeunesse dont dépend le PIJ et de certains interlocuteurs extérieurs de pouvoir intervenir. Toutefois, certains établissements scolaires sont demandeurs et nous permettent de diffuser l'information.

Projet d'information pour la nouvelle période :

Au regard de l'analyse des besoins décrits ci-dessus, quels objectifs prioritaires vous fixez-vous pour les 6 ans à venir ?

Favoriser l'information auprès des jeunes, et leur permettre de développer un esprit critique, de savoir distinguer les savoirs des opinions et des croyances, de savoir argumenter et respecter les pensées des autres au travers de différentes actions ;

Développer des interventions en lien avec les partenaires Santé / dépendances et addictions ;

Maintenir et développer les animations notamment autour des stéréotypes et des discriminations de tout ordre, en promouvant l'égalité entre les filles et les garçons ainsi que la mixité sociale et culturelle ;

Développer l'information jeunesse dans les animations vacances, faciliter la recherche de stages et de premières expériences professionnelles ;

Développer et favoriser l'accès aux droits, à la mobilité et aux loisirs

Public

Public prioritaire, ou nouveau public visé :

Les publics les plus en difficulté et les moins armés pour trouver l'information par eux-mêmes (APAJH, IME), et tout autre public en général (jeunes, collégiens, lycéens et/ou en décrochage...)

Mesures prises pour favoriser l'accueil et/ou l'information de publics à besoins spécifiques :

ouverture du PIJ à tous les publics sans distinction, complétée par des actions particulières pour toucher les publics les moins bien informés : animations sur certains quartiers, accueil de groupes spécifiques, création de supports nouveaux (« plot PIJ » dans les établissements scolaires), stands dans les événements locaux liés au public jeune.

La formation continue des informateurs.

Thèmes prioritaires à travailler, en lien avec les besoins du territoire :

La mobilité (y compris la peur de quitter le cocon familial), le bien-être, la santé mentale, le langage, le handicap

Partenaires

Partenariats existants à consolider / formaliser : Education Nationale, Foyer des Jeunes Travailleurs, Mission Locale

Partenariats nouveaux à développer : les structures travaillant dans le milieu du handicap et liés aux jeunes (SESSAD, ACRAPH, IME...), le tissu associatif (Atelier Numérique Romorantinais, Maison des Jeunes et de la Culture...), les organisateurs d'événements locaux (Conventions manga-cosplay...)

Inscription dans le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) : la mairie dont dépend le PIJ de Romorantin-Lanthenay est signataire du SPRO, avec la Mission Locale et la Maison de l'Emploi. Dans ce cadre il faut relancer le partenariat avec ces deux structures afin d'être présent sur les événements locaux organisés par ceux-ci.

Offre d'information et services associés

Supports de promotion du PIJ, stratégie de communication : Affiches et flyers, Mailing, Réseaux sociaux (présence par Promeneur du Net et promotion via les comptes Instagram et Facebook), programmes vacances du service jeunesse.

Documentation à disposition dans l'espace d'accueil : ACTUEL CIDJ à jour, publications CRIJ, abonnements, dépliants et publications des structures et organismes a minima régionaux concernant les thématiques de l'information jeunesse.

Mise à disposition d'informations en ligne et/ou de documents sous forme numérique, y compris par transfert direct vers les boîtes mails personnelles des jeunes : mise à disposition si besoin de l'ACTUEL CIDJ, mais également de documents scannés et accessibles via QRcode.

Actions d'animation de l'information (interventions, rencontres, expositions...) : ces actions existent mais méritent d'être développées.

Réalisation d'un programme d'animations de l'information (par trimestre et pour l'année) : en cours d'actualisation afin de pouvoir proposer aux partenaires (et futurs) un catalogue exhaustif et adapté.

Evénements locaux auxquels le PIJ est associé : entre autres, le programme « Aux Arts Citoyennes », la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, la journée contre l'homophobie, Hondi Cap'Foot.

Services généralistes liés à l'insertion professionnelle : Pôle Emploi, Mission Locale, Maison de l'Emploi, Ça roule (école de conduite solidaire), Mobilité 41, Chambre des Métiers.

Autres services proposés par le PIJ sur une thématique : les permanences du CRIA41, de la CJC, des corps militaires

Accompagnement du public dans l'accès aux droits : Informations directes par les informateurs jeunesse et relai vers le Point d'Accès aux Droits et la Maison France Service.

Inscription dans le réseau IJ

Modalités d'implication dans le réseau IJ régional et national : participation aux réunions départementales et régionales avec le CRIJ, participation aux conférences, formations dispensées par le réseau.

Thématiques privilégiées pour des projets de réseau : l'information jeunesse par le ludique et l'animation.

Besoins en **accompagnement** du réseau : ponctuellement en fonction des besoins du moment, mise en place d'un infotruck sur le 41.

Besoins en formation : pas de besoin ciblé, tout est bon à prendre

Evaluation de l'activité du PIJ

Nous n'avons pas d'objectifs chiffrés. La qualité de l'information donnée prime sur la quantité. Les résultats obtenus par la saisie de IJ Stats nous permet simplement de connaître plus précisément le type de public majoritairement atteint, afin de préparer de nouvelles interventions vers celui le moins touché.

Outils de suivi et de mesure de l'activité (outil régional statistique) : IJ Stats

Modalités de recueil de la satisfaction du public : oral

Modalités d'évolution de l'offre d'information : les ateliers, les animations, le développement des réseaux sociaux, les « plots IJ »

Moyens de mise en œuvre du projet d'information :

Moyens humains

Composition et qualification des animateurs.trices du PIJ : une animatrice BPJEPS multimédia, un informateur jeunesse.

Animateur.trice ayant suivi la Formation Initiale de Base : une animatrice BPJEPS multimédia orientée IJ avec une formation équivalente au programme FIB, un animateur en cours de formation FIB.

Organisation et mode de fonctionnement de l'équipe : Les animateurs s'occupent conjointement de l'accueil, de l'information jeunesse, de l'Espace Public Numérique et plus globalement de l'ensemble des activités du PIJ.

Moyens matériels

Visibilité, accessibilité (transport) et implantation de l'espace d'accueil :

L'espace d'accueil est au sein d'un regroupement économique et social dans lequel se trouvent le Service Jeunesse de la ville de Romorantin-Lanthenay, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi, le Foyer de Jeunes Travailleurs, le centre social Saint Exupéry et Pôle Emploi. Cela offre une bonne visibilité, des facilités de stationnement ainsi qu'un accès de plain-pied facilité aux PMR. Malgré tout, l'implantation de ce regroupement étant à distance des établissements scolaires, l'accès aux jeunes s'en retrouve limité.

Accessibilité et aménagement de l'espace d'accueil du PIJ :

L'accueil du PIJ est facilité par son implantation au cœur même du Service Jeunesse de la Ville. Il est construit autour d'un comptoir facilitant la décontraction lors d'une première visite. Au-delà de cela,

les documentations disponibles sont organisées de façon à pouvoir se mouvoir facilement, avec un espace de travail individuel disponible. Il est également possible pour le visiteur de s'entretenir avec l'informateur dans un espace clos et plus anonyme, si le besoin s'en fait ressentir.

Équipement informatique à disposition du public :

7 ordinateurs sont utilisables en libre accès dans le cadre du Point Cyb. Possibilité de travailler, d'effectuer des recherches en autonomie ou avec l'aide de l'un des deux informateurs. C'est accessible à tout type de public.

Mesures prises pour faciliter le transfert de documents numériques et limiter la consommation de papier :

Nous privilégions l'envoi de documents par mail. Toutefois l'impression reste souvent la demande la plus sollicitée par le public.

Moyens et outils de communication sur l'activité du PIJ : Affiches, flyers, catalogues d'interventions et d'activités, les réseaux sociaux et le site internet du Service Jeunesse.

Moyens financiers

Budget annuel de fonctionnement du PIJ :

Le budget de fonctionnement comprend les abonnements en libre accès, les frais liés à l'animation et aux interventions (achats de jeux, fournitures... - environ 1800 euros / an). Il n'est pas envisageable que le PIJ puisse avoir des ressources propres. Il existe également un budget de formation évalué en fonction des demandes et des besoins des animateurs.

Sources de financements : Mairie de Romorantin-Lanthenay

Ressources pédagogiques

Le PIJ de Romorantin achète régulièrement des matériels pédagogiques liés à l'information jeunesse (ex : jeux). Ils sont parfois réadaptés par les informateurs afin de convenir le mieux possible aux actions menées.

Création ou achat d'outils d'animations : renouvellement du stand du PIJ afin d'avoir un outil de travail adapté lors de manifestations extérieures et tirage de nouvelles plaquettes de présentation du PIJ.

Thématiques identifiées pour les prochains guides d'information régionaux : un guide jobs d'été (mais pas que) pour les -18 ans, avec un travail auprès des professionnels.